

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17566**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Mention : Commerce spécialité Responsable Univers de Consommation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Picardie Jules Verne - Amiens Modalités d'élaboration de références :	Président de l'université de Picardie, Recteur de l'Académie d'Amiens

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

2 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités visées par cette certification concernent au sein d'un point de vente l'animation et la gestion d'un univers de consommation (ensemble de rayons dont le responsable gère l'optimisation).

Les activités prédominantes concernent la vente, le management et la gestion de la relation client.

Ce professionnel est apte à :

- Manager une équipe
- Vendre en utilisant les techniques commerciales adaptées, repérer et traiter les besoins des clients, gérer et fidéliser une clientèle
- Appréhender le rôle de l'organisation sous ses aspects humains, commerciaux et économiques

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Grande distribution généraliste et grandes surfaces de distribution spécialisées

Ce professionnel peut prétendre aux emplois de :

- Responsable Univers de Consommation,
- Manager opérationnel de rayons.

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1502 : Management/gestion de rayon produits alimentaires

D1503 : Management/gestion de rayon produits non alimentaires

D1509 : Management de département en grande distribution

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- UE1 : Maîtrise des compétences commerciales,
- UE2 : Maîtrise des compétences managériales,
- UE3 : Maîtrise des compétences transversales,
- UE 4 : Projet tutoré,
- UE 5 : Stage en entreprise.

En fonction des savoirs et savoir-faire identifiés, un parcours différencié prévoit une mise à niveau dans différents champs disciplinaires en fonction des profils d'étudiants.

La Licence Professionnelle est délivrée à tout étudiant ayant obtenu, à la fois :

- une moyenne de 10/20 à l'ensemble des unités d'enseignement
- une moyenne de 10/20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et des stages.

Le contrôle des connaissances est réalisé selon le principe du contrôle continu pour chacun des modules d'enseignement.

Les évaluations peuvent prendre la forme :

- de travaux individuels ou collectifs
- de contrôles d'acquis théoriques
- d'applications pratiques

Le projet tutoré donne lieu à une évaluation effectuée par l'enseignant-tuteur et un professionnel du secteur.

La note de stage tient compte :

1- de l'évaluation réalisée par le tuteur entreprise (1/3 des points)

2- du rapport de stage (1/3 des points)

3- de la soutenance orale (1/3 des points)

Validité des composantes acquises : 3 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignement-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : La certification permettant la reconnaissance d'une équivalence donnant accès au diplôme ou donnant une dispense partielle de certaines Unités d'Enseignements s'opère en concertation avec les services de la Direction de l'Education Permanente.	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 relatif à la Licence Professionnelle publié au JO du 24/11/1999 et au BO n°44 du 09/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n°98 du 26/04/2002

Références autres :

Arrêté d'habilitation du : 21 juin 2006 (création) / Numéro d'habilitation : 20060458

Arrêté d'habilitation du : 22 juillet 2008 (renouvellement)

Pour plus d'informations

Statistiques :

Il n'existe pas de site de l'observatoire de l'Université sur l'insertion des étudiants. Les données sont centralisées par le SISE (système d'information sur le suivi de l'étudiant) du ministère.

Autres sources d'information :

IUT AMIENS

Avenue des Facultés - Le Bailly

80025 AMIENS Cedex 1

Tél. +33(0)3.22.53.40.40

Fax. +33(0)3.22.89.66.33

<http://www.iut-amiens.fr/>

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Somme (80) [Amiens]

Université de Picardie Jules Verne
Chemin du Thil
80000 AMIENS

IUT AMIENS
Avenue des Facultés - Le Bailly
80025 AMIENS Cedex 1
Tél. +33(0)3.22.53.40.40
Fax. +33(0)3.22.89.66.33
<http://www.iut-amiens.fr/>

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UPJV - Amiens / IUT d'Amiens

Historique de la certification :

Aucun changement d'intitulés survenu depuis l'habilitation du diplôme